

# **TERMES ET CONDITIONS**

EMISSION DE BONS ET D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR

**DU 31 OCTOBRE 2025** 

**ETAT DU SÉNÉGAL** 

TERMES ET CONDITIONS
BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Dénomination de l'émission	Titres 1: SN000000xxxx-BAT-novembre.26 Titres 2: SN000000xxxx-OAT-novembre.28 Titres 3: SN000000xxxx-OAT-novembre.30		
Nature des titres	Des Bons et Des Obligations Assimilables du Trésor		
But de l'émission 4 69 1678 4674 35 01 188 7,142 35	La présente émission De Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Sénégal		
Emetteur	L 'Etat du Sénégal à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.		
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).		
Procédure d'émission	Adjudication ouverte		
Montant mis en adjudication	35 000 millions de FCFA		
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA pour les Bons et 10 000 F CFA pour les Obligations		
Maturité	Titres 1 : 364 jours Titres 2 : 3 ans Titres 3 : 5 ans		
Echéance	Titres 1 : 01 novembre 2026 Titres 2 : 03 novembre 2028 Titres 3 : 03 novembre 2030		
Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples Titres 2 : 6,30% Titres 3 : 6,45%		
Modalités de soumission	Les soumissions sont faites à Prix multiples pour les Obligations et à Taux multiples pour les Bons		

# TERMES ET CONDITIONS BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Remboursement du capital	Pour les Obligations, le remboursement du capital interviendra à la date d'échéance Pour les Bons, le remboursement du capital interviend le premier jour ouvré suivant la date d'échéance		
Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année. Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale.		
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.		
Sûreté des remboursements	Les Bons et Les Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Sénégal et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.		
Dépôt des soumissions	Les soumissions se feront de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 31 octobre 2025 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.		
Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 31 octobre 2025 à 10 heures 30 minutes, TU.		
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 31 octobre 2025		
Date de valeur des titres	Le lundi 03 novembre 2025		
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.		
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions		

# TERMES ET CONDITIONS BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

BONS ET OBEIGNITONS ASSIMILABLES DO TRESON DO SENTEGAL				
299.20182.1. 213. 01182.75 55. 3302.75	successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.			
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.			
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur les Bons et les Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.			
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.			

# Tableaux d'amortissement indicatif

OAT-5 ans - 6,45%				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
03.nov.26	10 000	645	0	645
03.nov.27	10 000	645	0	645
03.nov.28	10 000	645	0	645
03.nov.29	10 000	645	0	645
03.nov.30	0	645	10 000	10 645
Total		3 225	10 000	13 225

OAT-3 ans - 6,30%				
8 Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
03.nov.26	10 000	630	0	630
03.nov.27	10 000	630	0	630
00.03.nov.28	0	630	10 000	10 630
Total		1 890	10 000	11 890

BAT-364 jours				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
03.nov.25	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0
02.nov.26	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
Total	70	Intérêts Précomptés	1 000 000	

# ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

## BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

## **BURKINA**

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 25306015/(226) 25490500

Télex: BCEAO 5205 BF Téléfax: (226) 25 31 01 22

# **COTE D'IVOIRE**

**ABIDJAN** 

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse

**BP 1769 ABIDJAN 01** 

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

## **GUINEE BISSAU**

**BISSAU** 

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

### MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

# **NIGER**

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

### SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle

Sud B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG Téléfax : (221) 823 57 57

### **TOGO**

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

**BP 120** 

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

### **UMOA-TITRES**

Adresse: Boulevard Mamadou DIA BP: 4709 RP Dakar -Sénégal Tél.: (221) 33 849 28 28

E-mail: <u>umoatitres@umoatitres.org</u>
Site web: <u>www.umoatitres.org</u>